



## Publication du RID 2025

Le Règlement concernant le transport international ferroviaire des marchandises dangereuses (RID) dans son édition 2025 est disponible [en ligne](#) sur le site Internet de l'Organisation intergouvernementale pour les transports internationaux ferroviaires (OTIF) dans les trois langues de travail de l'Organisation (français, allemand, anglais). Une version russe de ce règlement sera mise en ligne dans le courant de l'année 2025.

Cette nouvelle édition du RID sera également imprimée et publiée en anglais et en français par deux maisons d'édition dont les coordonnées se trouvent sur le site Internet de l'OTIF.

Le nouveau RID entrera en vigueur le 1<sup>er</sup> janvier 2025 et remplacera l'édition 2023. Cependant, en vertu d'une mesure transitoire générale, les prescriptions de l'édition 2023 pourront encore être utilisées jusqu'au 30 juin 2025.

Le RID s'applique aux transports internationaux ferroviaires de marchandises dangereuses entre ses 45 États parties en Europe, Asie et Afrique du Nord. Dans les États membres de l'Union européenne, il s'applique aussi aux transports nationaux.

Afin de faciliter le transport multimodal, le RID est étroitement coordonné avec les prescriptions sur les marchandises dangereuses pour la route (ADR) et la navigation intérieure (ADN).

Le RID 2025 tient compte des récents progrès techniques et scientifiques, ce qui contribue à augmenter encore la sécurité du rail, mode de transport propre et efficace énergétiquement.

